

JAUGE RACEBOARD YOUTH

FLOTTEUR

Chaque compétiteur peut faire jauger au maximum 1 flotteur respectant la jauge Raceboard Internationale Youth et étant sur la liste officielle ISAF :

Bic Techno 293
Bic Sport Hybrid
Exocet Pacer and Pacer Pro
Mistral Prodigy
Neil Pryde RS:X
Neil Pryde RS:One
Starboard Phantom 295 AST
Surfers Group Hybrid Race One

Au niveau des flotteurs AUCUNE MODIFICATIONS ET/OU INTERCHANGEABILITE D'ELEMENTS ne sont autorisés.

Le coureur doit faire jauger et utiliser son flotteur tel que définit par le constructeur.

GREEMENT

Chaque compétiteur peut faire jauger au maximum **2 gréements respectant la jauge Raceboard Internationale ainsi que les surfaces de voile maxi définies par la FFVoile sur les deux catégories.**

La différence de surface entre les 2 possibilités de voiles doit être au minimum de **1m²**.

SURFACE VOILES

CATEGORIES H et F	Surfaces Voiles maxi
ESPOIRS 15- 20 ans	7.8
ESPOIRS 15- 20 ans	8.5

Au niveau des gréements AUCUNE MODIFICATIONS ET/OU INTERCHANGEABILITE D'ELEMENTS ne sont autorisés.

Le coureur doit faire jauger et utiliser ses gréements tel que définit par le constructeur.

MAT et WISHBONE

Ils doivent être en conformité avec la Jauge Raceboard Internationale.

Attention :

Les palans de réglage (Guindant, Chute et Bordure) en navigation sont autorisés.

La transversalité des gréements est autorisée, un coureur pourra utiliser des gréements à la jauge mais pouvant être dissociés de la marque du flotteur et inversement.

Exemple : Flotteur BIC gréement Neil Pryde,.....



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRES FÉDÉRAUX



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72